

Bilan de législature Confignon 2011-2015

Message du Conseil administratif à l'issue de la législature 2011-2015

Madame, Monsieur,

Au cours de ces quatre dernières années, le Conseil administratif a eu à cœur d'être à l'écoute des besoins de la Commune et de ses résidents.

Plusieurs projets d'envergure se sont poursuivis autour des axes prioritaires que constituent le développement durable, l'aménagement du territoire, les infrastructures, nouvelles constructions et le renforcement du lien social. Grâce à l'engagement de l'ensemble de sa population, la Commune a obtenu des résultats concrets dans ces domaines.

Après avoir reçu à deux reprises le label Cité de l'énergie, Confignon a décroché le label Or. Cette distinction est une grande satisfaction pour le Conseil administratif puisqu'il s'agit de la plus haute récompense décernée aux entités locales œuvrant avec détermination en faveur des questions énergétiques. Elle confirme le bien-fondé de la politique environnementale confignonnaise et met en évidence les nombreux efforts réalisés dans ce domaine à tous les niveaux.

Le Conseil administratif a veillé avant tout à la valorisation des aménagements et infrastructures existants, tels que la place du village, les places de jeux, les routes, les zones sportives et le bâtiment Cressy Plus). Il a également travaillé notamment au renforcement des liens intergénérationnels, comme Cressy Plus, Cap-emploi ou les familles d'accueil.

Convaincu par la nécessité d'accroître les synergies avec les communes voisines, le Conseil administratif a intensifié différents partenariats avec, notamment, la construction d'une seule caserne de sapeurs-pompiers pour Confignon et Bernex.

La Commune a continué de miser sur l'avenir en consacrant du temps aux études relatives au développement des futurs quartiers des Cherpines et Bernex-Est.

En raison de l'état des finances de la Commune, le Conseil administratif a tenu à faire preuve de pragmatisme dans ses décisions. Il a donc opté pour une gestion budgétaire rigoureuse afin de préserver une situation économique stable.

A l'issue de cette législature, le Conseil administratif est satisfait du travail accompli. Il entend remercier tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche : les employés de l'administration, les membres du Conseil municipal, ainsi que tous les partenaires publics et privés. Une fois de plus, le soutien de chacun s'est révélé indispensable.

Et si Confignon est appelée à devenir à long terme une ville, les projets préconisés par la Commune en termes d'actions sociales, environnementales, économiques et d'infrastructures continueront à viser le même objectif : l'augmentation de la qualité de vie de ses habitants.

Dinh Manh Uong – Elisabeth Gabus-Thorens – Sylvie Jay

Développement durable

C'est sans doute l'une des réalisations dont le Conseil administratif est le plus fier. En obtenant le label Or du programme « Cité de l'Energie », Confignon rejoint le cercle limité des Cités helvétiques les plus impliquées sur le plan énergétique. Le défi suivant consistera à conserver cette distinction récompensant un travail intensif et rendu possible grâce à l'engagement de l'ensemble de la population.

Une Commune en Or

Depuis 2014, Confignon possède le label Or, gage de son engagement en faveur de l'efficacité énergétique. Cette distinction est la plus importante attribuée dans le cadre du programme SuisseEnergie. Sur les plus de 2'000 communes que compte la Suisse, seule une trentaine a décroché cette récompense nécessitant la mise en place d'au moins 75 % des mesures possibles dans six domaines : le développement du territoire, les bâtiments et équipements, l'approvisionnement énergétique, la gestion de la mobilité, l'organisation interne et la communication, la coopération et la participation.

L'occasion de faire la fête

L'obtention du label Or constitue l'un des résultats les plus satisfaisants pour la Commune, car au-delà de la reconnaissance du travail accompli, elle souligne l'engagement de l'ensemble des Confignonnais : particuliers, entreprises, mairie, Conseil municipal, tout le monde a pris une part active dans cette réussite. La remise du label a été l'occasion de faire une fête qui a réuni les autorités communales, le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), les représentants de l'Office fédéral de l'énergie et, surtout, les habitants.

Objectif énergétique tout trouvé

Le label Or constitue une étape importante sur la voie du développement durable, mais il ne s'agit que d'une étape supplémentaire pour le Conseil administratif. Au terme de quatre ans, Confignon verra son statut de Cité énergétique remis en jeu. Le nouvel objectif environnemental de la prochaine législature est donc tout trouvé, puisqu'il conviendra maintenant pour Confignon de confirmer son label Or.

Panneaux photovoltaïques pour l'école

Au cours des quatre dernières années, la Commune a rénové l'école de Confignon. Les fenêtres ont été changées. Le toit a été isolé et équipé de 370 m² de panneaux photovoltaïques. La pose des panneaux, leur entretien et leur amortissement ont été délégués à une entreprise locale qui a elle-même mis en vente des parties de la surface énergétique. Ce fonctionnement a permis de sensibiliser les Confignonnais aux économies d'énergies renouvelables et de les inciter à prendre une part active au développement durable.

Bâtiments énergétiques

Commune résidentielle, Confignon possède beaucoup de maisons individuelles sur son territoire. Sur incitation de la Commune, une septantaine de propriétaires a sollicité le programme d'encouragement de l'Office cantonal de l'énergie. Après avoir fait analyser le niveau de consommation de leur habitation, ils peuvent réaliser les adaptations utiles pour rendre leur villa moins gourmande en énergie.

Consommation d'énergie réduite

L'éclairage public de Confignon a été assaini. De nouveaux candélabres à éclairage LED ont été installés. Grâce à cette décision, la Commune a réduit sa consommation énergétique d'environ 30 %. La campagne d'optimisation énergétique des bâtiments publics vise quant à elle une diminution de 10 % de la dépense énergétique sur cinq ans. A noter que depuis novembre 2012, une affiche indicative (de type étiquettes Display) est placée à l'entrée des bâtiments communaux et des immeubles de la Fondation communale pour le logement. Enfin, un effort continu a été consacré au tri des déchets. Si l'objectif est toujours d'atteindre le taux de récupération minimum de 50 % demandé par le canton, il faut souligner que Confignon touche au but avec un excellent taux de 49,6%. A signaler également, la construction par la Fondation du logement de l'immeuble « Cressy Plus » aux normes « Minergie ».

Dans le cadre du plan directeur du quartier des Cherpines, Confignon a décidé que le nouveau quartier serait un quartier qui tend vers le niveau d'énergie positive. Il devra produire davantage d'énergie qu'il n'en consomme. Il est ainsi prévu que les logements seront chauffés grâce à la récupération de la chaleur venant de la zone industrielle. La création d'un tel écoquartier, qui mettra l'accent sur la mixité de la population, donnera l'occasion à Confignon de confirmer à nouveau sa volonté de s'inscrire dans un développement durable.

Pour une mobilité multiple

L'optimisation de la circulation au sein de la Commune de Confignon passe par l'organisation d'une mobilité combinée. Le recours aux transports publics se révèle une alternative intéressante pour modérer les désagréments occasionnés par l'inévitable trafic pendulaire. Une solution encouragée par un coup de pouce de la Commune et l'arrivée de la nouvelle ligne de tram 14 (TCOB).

Modérer le trafic de transit

Attentive à limiter au maximum le trafic de transit, la Commune est consciente que les routes de desserte sont en partie utilisées pour ce type de circulation. Tout ne pouvant pas être interdit, les efforts ont donc porté en priorité sur la modulation du trafic de transit. Si celui-ci reste une préoccupation communale – notamment dans le quartier de Cressy et dans le village via le chemin de Vuillonex – il atteint des proportions jugées acceptables compte tenu des réalités actuelles.

La fermeture du pont de Moulaz, effectuée dans le cadre de la renaturation de l'Aire, a quant à elle occasionné un report attendu de circulation sur la route de Lully. Les périmètres du chemin de Moulaz, chemins des Marais et Petite-Pralette ont également fait l'objet d'aménagement de modération de trafic et d'assainissement.

Pragmatique, le Conseil administratif s'est attaché à encourager la mobilité combinée à travers diverses actions de soutien (installation d'abris-bus, offres d'abonnements famille, etc.). La Commune est par ailleurs convaincue que l'extension du tram contribuera à changer les habitudes de déplacement de la population au cours des prochaines années.

Encourager les moyens de transport doux

La Commune a poursuivi sa politique d'encouragement à destination de l'usage des moyens de transport doux pour l'environnement et favorables à la santé. Depuis 2011, 162 habitants ont pu bénéficier d'une subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE), idéal pour parcourir le trajet jusqu'au centre-ville. La Commune a aussi incité les Confignonnois à se tourner davantage encore vers les transports publics, notamment depuis que ces derniers bénéficient de la ligne 14 du tram. Une subvention communale pour l'acquisition d'un premier abonnement annuel des tpg a sans doute joué un rôle prédominant pour permettre de doubler le nombre d'abonnés en dix ans.

Véhicules Mobility à disposition

Alternative à la voiture personnelle, l'offre Mobility permet aux automobilistes occasionnels de disposer, depuis 2005, d'un véhicule sur mesure adapté à leurs besoins du moment. Ce système de partage de voitures a également une incidence positive sur la diminution de la circulation au sein de la Commune. Deux véhicules Mobility sont disponibles à Confignon, le premier au chemin de Sous-le-Clos 32, près de la salle communale, et le second dans le quartier de Cressy à la rue Edouard-Vallet 77.

Des travaux de modération de trafic ont été menés sur la route de Soral. Au niveau de l'Ecole Steiner, une traversée piétonne a vu le jour. Entre cet aménagement et la mairie, un îlot central a été aménagé pour éviter d'avoir une ligne droite. La réflexion sur l'introduction de nouvelles zones à vitesse limitée s'est poursuivie. Le chemin de Vuillonnet pourrait ainsi passer en zone 30 km/h.

Favoriser un cadre de vie agréable

Vastes projets d'aménagement du territoire ou travaux de réfection plus modestes, en fin de compte, qu'importe leur dimension, l'ensemble des actions menées ou à venir vise l'amélioration de la qualité de vie des habitants de Confignon.

Peau neuve pour la place du village

Voté en 2011, le réaménagement complet de la place du village, ainsi que tout son réseau d'assainissement a été mis en œuvre avec succès. Deux ans et demi de travaux et 3 millions de francs d'investissement auront été nécessaires pour réaliser l'ensemble des réfections visant à rendre la place aux habitants. Ces derniers profitent désormais d'un espace beaucoup plus convivial. Le stationnement a été revu et la circulation repensée avec l'introduction de zones à 20 et à 30 km/h. Les aménagements ont également concerné la remise en état des réseaux d'eaux et d'électricité. La nouvelle place du village a été inaugurée le 24 mai 2014 à l'occasion d'une grande fête qui a permis à la population confignonnoise d'apprécier les agencements effectués.

Priorité aux habitants

En lien avec le plan directeur communal, les alentours de la place du village ont fait l'objet d'une attention particulière. Le Conseil administratif entend valoriser l'ensemble du pourtour communal destiné prioritairement aux habitants de Confignon. Un projet de zone bleue avec macaron est actuellement à l'étude. Le périmètre analysé comprend le centre de Confignon et s'étend jusqu'au quartier de Cressy. But recherché : privilégier les aires de stationnement pour les résidents ; la proximité du tram ayant occasionné un «squattage» des places de parc par les pendulaires.

Des logements pour les Confignonnois

Le Conseil administratif a établi une politique du logement social en accord avec la volonté communale consistant à acquérir des terrains, soit pour y construire des immeubles par l'intermédiaire de la Fondation du logement, soit pour les remettre à des coopératives d'habitation, notamment participatives, sous forme de droit de superficie. Les aménagements prévus aux Cherpines et à Bernex-Est constituent des lieux de prédilection pour ce type de démarche. A Bernex-Est, la Commune est sur le point d'obtenir un terrain, dont l'exploitation future devra être précisée. Dans tous les cas de figure, le Conseil administratif a cherché à conserver des immeubles pour les Confignonnois aux revenus modestes. Très investies dans l'animation des quartiers, les coopératives d'habitation participatives constituent un réel plus pour créer du lien social. Le Conseil administratif apporte et apportera son soutien à de tels réalisations.

De nouveaux lieux accueillants

Les Cherpines et Bernex-Est constituent des zones de développement majeures pour Confignon. Au-delà des perspectives économiques engendrées par ces projets, la Commune s'est montrée attentive aux aménagements prévus. Le Conseil administratif a souhaité que ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du développement durable. Pour les Cherpines, la création d'un environnement de qualité s'articulera notamment autour d'une place centrale réunissant des commerces, d'activités culturelles et de facilités de déplacement avec la traversée du tram qui reliera St-Julien au centre de Genève. Ce sont autant de nouveaux lieux accueillants qui favoriseront les rencontres entre les habitants et permettront de tisser du lien.

Plusieurs améliorations ont été apportées aux espaces publics. C'est le cas notamment du parc Chaumont, qui a été entièrement réaménagé : les jeux ont été remplacés et les surfaces de réception changées pour assurer une meilleure sécurité des installations.

Renforcer les liens communautaires

A l'heure où les inégalités se creusent, les notions de solidarité, de respect, de tolérance contribuent à l'équilibre d'une société. Sensible à ces valeurs, Confignon a poursuivi la mise en œuvre d'une politique favorable à l'intégration et à la mixité de la population, ainsi qu'à l'entente intergénérationnelle.

Lancé sous la législature précédente, le projet Cressy Plus s'est concrétisé durant celle de 2011-2015. La Commune et la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon ont construit un immeuble destiné en priorité aux personnes âgées. Intégré au bâtiment, un appartement communautaire accueille désormais quatre locataires qui bénéficient des avantages de la vie en communauté tout en préservant leur autonomie. Leur accompagnement est assuré par l'association la Carte Blanche, qui met à leur disposition une série de prestations. La mixité de la population est encouragée via les animations proposées par l'équipe de la résidence Beauregard aux habitants de l'immeuble et du quartier. Ce projet souhaite favoriser les liens intergénérationnels grâce, notamment, à la proximité de l'école et du local d'accueil de la FASe, destiné aux jeunes.

Favoriser le dialogue constructif

Le Conseil administratif a été très attentif au maintien des échanges avec la jeunesse confignonnaise, en particulier avec celle confrontée à des difficultés passagères. La Commune a ainsi renouvelé son soutien aux Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) qui gèrent des lieux d'accueil très appréciés par les adolescents. Elle a pris part aux discussions se déroulant dans le cadre du Conseil d'établissement scolaire afin d'anticiper les thématiques actuelles sensibles. Quel que soit son mode d'action, la Commune a toujours agi dans le but d'encourager un dialogue constructif entre l'ensemble des intervenants. Chacun, selon son approche, a eu l'opportunité d'exposer ses arguments. De quoi stimuler le sens des responsabilités. Dans toutes ces démarches sont associés les agents de police municipale (APM).

Succès réaffirmé pour CapEmploi

Aux côtés de Confignon, les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral coopèrent toujours avec autant d'investissement au succès de CapEmploi. Au cours de ces quatre dernières années, le dispositif intercommunal d'insertion professionnelle pour les jeunes de 15 à 25 ans en difficulté a permis à un grand nombre de participants de reprendre pied avec la formation ou le monde professionnel grâce à un stage ou à un apprentissage. La proximité avec la FASe, située dans les mêmes locaux que CapEmploi, facilite l'accompagnement des jeunes assuré par l'OSEO Genève.

Accueil de la petite enfance

En matière d'accueil de la petite enfance, le Conseil administratif a maintenu sa politique basée sur deux approches complémentaires : la crèche et l'accueil familial de jour. Malgré ses 67 places, la crèche de Confignon peine à satisfaire toutes les demandes. Une cinquantaine d'enfants figure sur la liste d'attente. En raison de ses moyens financiers limités, la Commune a été contrainte de louer 10 places à l'extérieur. Si elle a envisagé des locations supplémentaires, elle a préféré les suspendre pour l'instant pour ne pas prêter les familles confignonnaises. La Commune a misé sur les familles d'accueil. Avec Bernex, Onex et Lancy (secteur Petit-Lancy), Confignon appartient au groupement intercommunal proposant aux parents des places de garde supplémentaires par le biais des accueillantes familiales de jour. Cette solution alternative présente aussi l'avantage d'être financièrement plus intéressante que la crèche pour la Commune.

Moyens de communication réinventés

Le Conf'infos a fait place au Confi'lien. Plus moderne, le journal de la Commune n'en a pas pour autant perdu sa vocation. Il continue à tisser des liens entre tous les Confignonais. La Commune s'est aussi mise aux nouveaux moyens de communication. Outre la poursuite du développement de son site Internet, elle s'est intéressée de près aux outils de prédilection des générations connectées en expérimentant Facebook et la diffusion d'informations en 140 caractères via Twitter.

A Confignon, comme dans le reste du canton, le nombre de personnes âgées est en forte augmentation. Le vieillissement de la population engendre d'autres formes de besoins pour la communauté. Consciente de cette nouvelle réalité, la Commune a mis en place un dispositif pour les aînés. Une brochure répertorie tous les partenaires susceptibles de fournir un précieux soutien aux seniors.

Culture et sport en tête

Confrontée à des difficultés financières, Confignon a pris des mesures strictes pour réduire ses dettes. Les budgets concernant les activités culturelles et sportives ont dû être revus à la baisse, ce qui n'a pas empêché la Commune de faire preuve de créativité pour améliorer son offre dans ces deux domaines.

Art&Tram

Piloté par le canton, soutenu par la Ville de Genève, le projet art&tram proposé le long de la ligne du tram 14 a été initié, en 2009, par Lancy, Onex, Confignon et Bernex. Le Conseil administratif a inauguré, le 16 octobre 2014, l'œuvre de l'artiste suisse alémanique Eric Hattan en présence de la conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), Anne Emery-Torracinta. Intitulée «Les jeux sont faits – rien ne va plus – faites vos jeux», cette troisième création transforme onze des soixante mâts SIG et TPG alignés sur la route de Chancy, tout en conservant leur fonction d'éclairage public et de support des câbles du tram.

Rousseau a fait son cinéma

Porté par l'association du même nom, le long métrage de cinéma «Le Nez dans le Ruisseau» a été tourné à Confignon en 2012. De nombreux figurants habitant la Commune y ont participé. Après avoir été projeté dans divers lieux y compris dans les salles obscures, le film a connu une seconde vie sous la forme d'un coffret DVD.

Amélioration des équipements sportifs

En collaboration avec ses partenaires et en fonction de ses moyens, la Commune se concentre sur l'amélioration des infrastructures sportives existantes et le subventionnement des associations sportives. Actuellement, elle s'est lancée dans la réfection des terrains de tennis, ceux du tennis-club, mais également des terrains situés derrière l'école, ainsi que du terrain de football qui sera remis à neuf pour le printemps 2015. D'autre part, la Commune mène une réflexion sur les équipements indispensables à prévoir du côté de Bernex-Nord. Elle discute avec Bernex, les Evaux et la Commission sportive de l'Association des communes genevoises afin de s'accorder sur le développement d'une offre sportive diversifiée répondant aux besoins d'un public aussi large que possible.

Pour donner plus de couleurs à Cressy, l'installation une sculpture sous forme d'installation ludique est en discussion. Quant au lieu susceptible d'accueillir ce projet, il a été défini en concertation avec les habitants du quartier.

Un esprit collaboratif

Tout en respectant ses particularités, Confignon a stimulé les échanges avec les communes voisines. La mise en commun des moyens et des compétences s'est concrétisée par diverses actions. La construction d'une seule caserne de sapeurs-pompiers pour Confignon et Bernex est l'une des illustrations de cette démarche collaborative. Le partenariat s'effectue aussi entre les pouvoirs publics et les entreprises privées, par exemple dans le cadre de la réfection de l'école.

Nouvelle caserne des pompiers

En collaboration avec Bernex, Confignon a construit une nouvelle caserne des sapeurs-pompiers. A noter que le bâtiment se veut durable puisqu'il répond aux normes énergétiques en vigueur. En 2012, les compagnies des sapeurs-pompiers de deux communes ont été rapprochées pour ensuite fusionner au début 2014 sous l'entité du CRI 201, Centre régional d'intervention 201. La caserne regroupe 70 hommes du feu, dont 65 pompiers volontaires confirmés. Elle symbolise la volonté de Bernex et Confignon de mener une politique commune d'intervention et de mutualisation des moyens. La réalisation du CRI 201 s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du dispositif genevois d'intervention en matière d'incendie et de secours. Il constitue un exemple sur le plan de la lutte contre les sinistres.

Sécurité et prévention

La Commune a maintenu des liens étroits avec ses différents partenaires privés et publics pour renforcer le sentiment de sécurité. Le Conseil administratif a surtout beaucoup travaillé en amont afin de prévenir les actes d'incivilités et de responsabiliser la population, en particulier une certaine jeunesse en mal de repères. Les actions de prévention se sont manifestées à travers la collaboration avec les Travailleurs sociaux hors murs, les responsables scolaires ou encore la police. La sécurité a été renforcée grâce à la présence régulière de la patrouille intercommunale d'agents de police municipaux (APM). L'organisation des APM a été revue afin de permettre à Confignon d'augmenter le temps de présence sur la commune.

Partenariat avec les particuliers et les privés

La réfection du toit de l'école de Confignon constitue un autre bon exemple de la volonté de la Commune d'intensifier le partenariat avec les particuliers et les privés. La pose des panneaux solaires a été confiée à une entreprise confignonnaise. Chaque habitant a eu la possibilité d'acheter des surfaces de panneaux photovoltaïques à cette entreprise. Cette dernière est ensuite chargée de revendre l'énergie produite aux SIG et de reverser le bénéfice réalisé aux propriétaires. Cette initiative innovante a fortement mobilisé les participants autour de la thématique du développement durable.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Commune a repris la gestion des restaurants scolaires de l'établissement Confignon-Cressy. Les repas servis sont labellisés «fourchette verte junior». Ce label garantit une alimentation saine et équilibrée aux écoliers

confignonnais. Les parents peuvent consulter en ligne le menu de la semaine proposé à leurs enfants en se rendant sur le site Internet de la Commune.

Un territoire en devenir

De profonds changements socio-économiques attendent la Commune au cours des prochaines années. Les investissements consentis à la construction de nouveaux quartiers d'habitation et au développement de la nouvelle zone industrielle et artisanale impliquent des décisions qui dépassent le cadre communal. Souvent complexes, elles exigent par ailleurs une vision à long terme.

Le défi des Cherpines

Le futur écoquartier des Cherpines se veut un juste équilibre entre logements, industries, équipements publics et espaces dédiés au sport, à la culture et aux loisirs. Cet important projet urbanistique comprendra notamment 3'000 logements, dont 2'000 sur le territoire communal. En termes d'habitants, cela se traduira par l'arrivée de quelque 5'000 nouveaux Confignonnais d'ici 2030. En doublant sa population, Confignon deviendra une ville. Le Conseil administratif a beaucoup travaillé sur les impacts attendus de la réalisation de ce nouveau quartier. En juin 2013, le plan directeur de quartier (PDQ) a été adopté, puis approuvé par le Conseil d'Etat à l'automne de la même année. Durant 2014, le plan directeur a été approfondi en vue de l'élaboration des plans localisés de quartier (PLQ). Les Cherpines couvrant au total 58 hectares, plusieurs PLQ sont à prévoir.

Développement d'une zone industrielle et artisanale

En parallèle aux discussions concernant les plans localisés de quartier des Cherpines, la Commune a entamé l'élaboration d'un plan directeur de la zone industrielle et artisanale. Confignon a beaucoup insisté pour bénéficier d'une telle zone aux Cherpines. Avec la réservation de 11 hectares constructibles pour les activités industrielles et artisanales, la Commune espère développer un pôle économique attractif. Situé à proximité de l'autoroute, ce dernier disposera d'atouts indéniables. Pour Confignon, ce sera l'occasion d'obtenir de nouvelles ressources financières. Des ressources qui feront du bien au budget communal.

Aménagement de Bernex-Est

A l'opposé géographique des Cherpines, la zone de Bernex-Est est elle aussi en plein développement. Le plan d'aménagement prévoit l'arrivée de 10'000 nouveaux habitants à Bernex, dont 600 à Confignon, d'ici une vingtaine d'années. A Confignon, 300 logements seront construits. Le Conseil administratif a donc travaillé sur les aménagements à envisager avec, toujours, le souci de favoriser un développement urbanistique durable. Une attention particulière a été consacrée à la préservation de la césure verte reliant Bernex-Nord et les Cherpines, véritable bulle d'oxygène pour toute la région.

Une gestion financière rigoureuse

Depuis deux ans, Confignon est en déficit. Avec 26 millions de francs d'emprunts pour 4'500 habitants, l'endettement de la Commune est élevé. Il représente 5'600 francs de dette par habitant. Les importants projets d'aménagement en cours, tels que les Cherpines et Bernex-Nord, grèvent inévitablement les finances. Tout au long de son mandat, le Conseil administratif a, d'un côté, entamé des discussions avec le

Conseil d'Etat et l'Association des communes genevoises (ACG) de l'autre, afin de trouver des solutions de financements pour les grands projets d'aménagement dans la commune.

Agir bien avec moins

Restriction budgétaire oblige, la Commune a serré les rangs de ses effectifs en ne renouvelant pas tous les départs et en redistribuant certaines responsabilités selon les services. Cela a, par exemple, été le cas pour les services techniques, la communication et la culture. A la suite du départ de la responsable du service communication et relations publiques, le poste a été revu. Les tâches de la nouvelle déléguée culture et communication ont été concentrées tout en conservant une grande importance à l'heure où Confignon entreprend plusieurs projets d'envergure.

Lors de l'élaboration du plan directeur de quartier des Cherpines, la Commune a consacré du temps et de l'énergie pour que ce futur quartier y insère les exigences d'un écoquartier de référence. Pas question de l'envisager comme une cité-dortoir, mais au contraire comme un lieu de vie de qualité réunissant toutes les conditions du développement durable. La mixité de la population y sera encouragée, l'arrivée du tram prévue en 2018 lui assurera une excellente desserte, le développement d'activités commerciales, culturelles, sportives s'effectuera parallèlement à celui d'espaces verts. La proximité de l'Aire, qui fait l'objet d'un projet cantonal de renaturation, valorisera l'ensemble de ce programme novateur.

En conclusion

Avec la création du quartier des Cherpines et les aménagements prévus à Bernex-Est, les projets envisagés sur le territoire de la Commune de Confignon s'annoncent conséquents. Dans les années à venir, le paysage environnemental et socio-économique va considérablement évoluer.

La Commune verra sa population augmenter fortement. D'après les estimations, le nombre de ses habitants devrait doubler d'ici 2030. De statut de village, Confignon passera à celui de ville, selon les critères genevois. Cette perspective réclame de mettre d'ores et déjà en place les infrastructures indispensables à la bonne gestion de cette importante transformation pour la région dans son ensemble.

Au-delà des différents courants politiques qui le composent, le Conseil administratif sortant partage une même préoccupation. Il entend susciter les conditions nécessaires à l'ensemble des réalisations en cours tout en préservant un développement harmonieux de la Commune. Ceci afin de garantir un cadre de vie agréable tant pour sa population actuelle que pour celle à venir.

La prochaine législature sera sans nul doute l'occasion de poursuivre les chantiers commencés dans un esprit de collégialité identique à celui qui a prévalu durant ces quatre dernières années.